

<http://ecoleetsociete.se-unesa.org/Avenir-de-l-enseignement-professionnel-le-Cnesco-a-des-idees-2-3>



école & société

Avenir de l'enseignement professionnel : le Cnesco a des idées (2/3)

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : dimanche 28 août 2016

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

À la suite de la conférence de comparaison internationale sur l'avenir de l'enseignement professionnel, qu'il a organisé avec le Ciep(*) les 7 et 8 mai dernier, le Cnesco(**) a publié des préconisations pour améliorer l'orientation, les formations et l'insertion des jeunes de l'enseignement professionnel.

Ces préconisations répondent aux constats montrant que l'enseignement professionnel souffre d'une réputation souvent peu flatteuse, que le recrutement y est sociologiquement très marqué et que certaines filières, tout en concentrant les difficultés, sont parfois éloignées des besoins réels du marché du travail.

Les nombreuses (38 !) actions à moyen terme proposées sont regroupées en sept chapitres. Elles sont destinées aux multiples décideurs concernés par l'enseignement professionnel, que ce soit l'Etat, les régions ou les entreprises.

C'est sans doute le chapitre « **redynamiser l'offre de formation nationale et régionale** » qui touche du doigt la complexité du dossier. Qu'il faille simplifier l'offre de formation, ou faire un état des lieux de la rénovation des diplômes par les CPC, et même revoir leur fonctionnement pour qu'elles prennent « en compte toute la diversité des entreprises d'un secteur d'activité considéré », pourquoi pas.

Par contre « garantir un rythme de rénovation d'au maximum cinq ans, tout en tenant compte du temps nécessaire au processus de rénovation » paraît bien compliqué à mettre en oeuvre. Le SE-Unsa approuve par contre la proposition de lever les impasses dans les parcours de l'enseignement professionnel.

Quand le Cnesco propose **de redynamiser l'élaboration des cartes de formations régionales**, il s'attaque à un problème lourd de notre système d'enseignement professionnel. Il est en effet indispensable de conforter le pilotage Région-Recteur-DRAAF. Le problème est de réussir à sortir l'élaboration des cartes de formation professionnelle des enjeux politiques ou politiques locaux sous-jacents. Il est temps que l'intérêt général reprenne le dessus. Il serait sans doute utile, comme le préconise le Cnesco de faire appel à des instituts de recherche indépendants qui permettrait par exemple de mener des études coûts/bénéfices des formations par spécialité et voie (scolaire/apprentissage).

Pour améliorer l'image de l'enseignement professionnel, l'idée de le faire connaître de l'intérieur en y faisant entrer plus facilement les familles ou en faisant travailler les établissements (lycées généraux, technologiques ou professionnels) d'un même bassin en réseau peut avoir du sens. De même former et outiller les enseignants de collège, en particulier les professeurs principaux et les conseillers d'orientation psychologues sur les parcours, les métiers de la voie pro est nécessaire.

Pour ce qui est de la responsabilité propre de l'Education nationale, le passage de troisième à la seconde doit pouvoir s'accompagner d'un prolongement de la logique du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le système en place du contrôle en cours de formation (CCF) qui permet l'acquisition du CAP ou du Bac pro peut sans doute être interrogé. La poursuite de la lutte contre le décrochage est nécessaire et des modèles performants sont peut-être à trouver à l'étranger (Québec, Danemark, Belgique ou Pays-Bas par exemple).

L'appel au mixage des publics dans des lycées polyvalents est philosophiquement défendable. Malheureusement, cette proposition risque fort de rester longtemps un vœu pieux. Même s'il existe déjà des lycées polyvalents, leur généralisation n'est sans doute pas envisageable à moyen terme vu les investissements qu'il serait nécessaire de réaliser. Par ailleurs, il faudrait vérifier que dans les lycées polyvalents actuels, les différents publics s'y rencontrent effectivement.

Du côté des entreprises, le Cnesco propose la création d'un label « entreprise formatrice » qui valoriserait la qualité de la formation au sein de cette entreprise. Ce label comprendrait un certain nombre d'éléments comme la

formation des tuteurs ou maitres de stage, la connaissance des programmes d'enseignement, l'élaboration d'un programme de formation en entreprise ou l'installation de séances annuelles d'échanges entre enseignants et les tuteurs en entreprises. Tout ceci est pertinent. Encore faut-il convaincre les chefs d'entreprise qu'ils peuvent avoir un rôle dans la formation de leurs futurs salariés.

(*) Ciep : Centre international d'études pédagogiques

(**) Cnesco : Conseil national d'évaluation du système scolaire